Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 82 (1946)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIe ANNÉE — N° 9 2 mars 1946

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Nécrologie : Mme Rufener-Laurent ; M. R. Addor. — Dans les sections : Vevey. — Bureau de placement.* — Genève : U. I. G. - Messieurs : *Nécrologie : J. Duchemin.* — U. I. G. - Dames : *Conférences.* — U. A. E. E. : *Convocation.* — S. G. I. M. : *Programme.* — Neuchâtel : *Allocations de renchérissement.* — Divers : *Pestalozzi et les Illuminés.* — Informations : *Augmentation du coût de la vie. — Service d'informations S.L.V.-S.P.R. — Avis à nos abonnés individuels. — Billet de la semaine.*

Partie pédagogique : *Pour les vallées vaudoises du Piémont.* — G. Piguet : *Confrontation... ou le problème sans réponse.* — PARTIE DOCUMENTAIRE : *La Suisse industrielle (en 1937). — Exportation et importation.* — PARTIE PRATIQUE : V. Dentan : *La leçon d'analyse.* — H. Lavanchy : *Exercices de conjugaison. — Textes. — Exercices d'orthographes.* — B. Beauverd : *A propos de fractions. — De la recherche du plus petit dénominateur commun.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

NÉCROLOGIE

† **Madame Rufener-Laurent.** Le 5 décembre 1945, les membres du corps enseignant du district d'Yverdon accompagnaient à sa dernière demeure Mme H. Rufener-Laurent.

Cette collègue avait obtenu son brevet en 1898. Elle débuta au Novelet s. Provence. Nommée à Yverdon en 1899, elle y fit toute sa carrière, et y prit sa retraite en 1933. Elle dirigeait la classe ménagère.

Ses capacités la firent appeler à l'organisation de la classe ménagère de l'Ecole supérieure des jeunes filles au Collège.

Elle consacra une partie de sa retraite à la classe gardienne que Pro Juventute avait ouverte au Château.

Mme Rufener-Laurent laisse le souvenir d'une collègue aimable, se dévouant sans compter à la cause de l'école.

Ses élèves l'ont beaucoup aimée, comme elle les aimait, et c'est, nous semble-t-il, le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre.

† **M. Robert Addor.** A l'Hôpital d'Yverdon, où il était entré depuis peu, décédait, le 18 janvier 1946, M. Robert Addor.

Né le 17 novembre 1867, il obtenait en 1887 son brevet d'enseignement primaire. Le 1er novembre de la même année, la commune de Tartegnin l'appelait à la tête de sa classe. Il y resta 9 ans et laissa dans ce village le souvenir d'un maître consciencieux et aimé.

Dès le 13 juin 1896, il venait à Yverdon où il passa la seconde partie de son activité ; son épouse y fonctionnait aussi comme institutrice.

On confia à son tempérament énergique des classes de grands, et ceci à l'entière satisfaction de tous.

En 1927, après 40 ans d'un travail fécond à la tête de classes dont l'effectif oscillait entre 40 et 50, il prenait une retraite bien méritée.

Lorsque la mobilisation vint enlever de nombreux maîtres à leurs classes et mettre l'école vaudoise dans une situation difficile, il fut de ceux qui acceptèrent de sacrifier une partie de leur repos pour reprendre une classe. Ce geste, consenti à l'âge de 72 ans, est une preuve du dévouement de cet homme de cœur.

Robert Addor était un excellent collègue et il laissera à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître, un souvenir inaltérable.

C. B.

DANS LES SECTIONS

Vevey. Réunis à La Tour-de-Peilz le 21 février dernier, une quarantaine de membres de la section de Vevey ont pris connaissance avec intérêt du projet de stabilisation de nos traitements. Ils ont approuvé les propositions du comité central après un débat animé et courtois.

On peut regretter que le tiers seulement des membres aient pris part à la séance. Les abstentionnistes se désintéressent-ils de la « matérielle » ou préfèrent-ils laisser à d'autres le soin de tirer les marrons du feu ?

Au début de la séance, le président rappela la mémoire d'*Ulrich Thévenaz*, instituteur à St-Légier, décédé à l'Hôpital cantonal le 26 janvier des suites d'une intervention chirurgicale. Le souvenir nous restera de ce collègue souriant, plein d'allant, qui était la simplicité même.

PLACEMENT

Quel instituteur de la campagne prendrait en pension, dès le 1er avril, un jeune garçon de 13 ans? Cet enfant a besoin d'un changement de milieu.

Adresser offres, avec prix de pension, directement à M. Gaston Brunner, av. de Cour 50, Lausanne.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

NÉCROLOGIE

† **John Duchemin.** Le 19 janvier dernier, décédait notre cher et vénéré membre honoraire John Duchemin, père de notre ami et ancien président Charles Duchemin, inspecteur d'écoles. Une foule immense lui rendit, à Avully, les derniers honneurs.

Nous extrayons de l'allocution prononcée au cimetière par le président de l'U. I. G. :

« ... Membre fondateur de notre association, il y a plus de 40 ans, à une époque où l'on ne parlait que très peu d'organisations professionnelles, il créa avec une trentaine de « régents », ses contemporains, l'Union des instituteurs qui groupe aujourd'hui dans son sein la quasi totalité du corps enseignant genevois. Fils de la Champagne où il devait passer toute sa vie, il fut nommé régent à Avully en 1889 et pendant 37 ans, sans défaillance, il se consacra à l'éducation et à l'instruction de

la jeunesse de sa chère commune dont il fut le secrétaire dévoué jusqu'à sa mort.

Avec John Duchemin disparaît un vétéran de l'enseignement public, conscient de la grandeur et de la beauté de sa tâche qu'il accomplit avec une constance admirable et une conviction profonde. Les nombreux élèves qui ont passé dans sa classe ont eu le privilège d'être dirigés par un instituteur de chez eux, comprenant leur mentalité, leurs besoins et leur prodiguant en maintes occasions de judicieux conseils. Son robuste bon-sens, son affabilité ont fait de lui un homme au commerce agréable dont nous garderons le meilleur souvenir... »

U. I. G. - DAMES

CE QU'UNE CITOYENNE DEVRAIT SAVOIR

Quatre conférences que nous vous recommandons, organisées par

l'Union des femmes ;
l'Association pour le suffrage féminin ;
l'Association féminine d'éducation nationale ;
le Lycéum de Genève.

Mardi 5 mars : M. A. Borel, avocat : « Les caractères particuliers de notre démocratie ».

Mardi 12 mars : Mlle E. Kammacher, avocate : « Comment sommes-nous gouvernés et par qui ? »

Mardi 19 mars : Mlle A. Quinche, avocate : « La situation légale de la femme mariée dans la famille ».

Samedi 23 mars : M. le conseiller d'Etat A. Picot : « La législation suisse du travail dans le commerce et dans les arts et métiers ».

Ces conférences auront lieu au local de l'Union des femmes : Rue Etienne Dumont 22, à 20 h. 30.

A. D.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

CONVOCATION

Chères collègues,

Vous êtes convoquées en séance ordinaire *le vendredi 15 mars 1946, à 16 h. 30,* à la Taverne de Plainpalais (6, Rue de Saussure).

A l'ordre du jour :

Modifications aux statuts.
Augmentation des cotisations et amendes.
Communications diverses.

Ne restez pas indifférentes à la vie de notre association et venez nombreuses à cette séance.

M. C.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ PRATIQUE

1. **Cartonnage léger** (complément au cours organisé à l'intention des collègues de la campagne ; accessible également aux collègues — dames et messieurs — ayant quelques notions de cartonnage).
   Durée : 4 séances, le samedi (ou le jeudi) de 8 h. 30 à 11 h. 30.
   Dates : 16, 23 et 30 mars ; 7 avril 1946.
   Local : Ecole du Grütli, 1er étage, salle 7.
   Maître de cours : Th. Foex.
   Conditions : Membres Fr. 4.— ; non-membres Fr. 7.— (fournitures à part).

2. **Dessin au tableau noir.**
   Durée : 4 séances, le vendredi de 16 h. 30 à 18 h. 30.
   Dates : 26 avril ; 3, 10 et 17 mai 1946.
   Local : Ecole du Grütli, 3e étage, salle 25.
   Professeur : M. G. Chapot, inspecteur de dessin.
   Conditions : Membres Fr. 4.—, non-membres Fr. 7.—.
   Inscriptions auprès de notre collègue L. Dunand, Miremont 31 b, tél. 5 64 67, jusqu'au *vendredi 8 mars,* dernier délai pour les deux cours.

Le comité.

NEUCHATEL

ALLOCATIONS DE RENCHÉRISSEMENT

La séance du 18 février 1946, où le Grand Conseil fut appelé à se prononcer sur le décret du Conseil d'Etat concernant les allocations de renchérissement pour 1946, restera sans doute un fait unique dans l'histoire de nos salaires en raison de la célérité avec laquelle l'affaire fut réglée et bien réglée, je me hâte de l'ajouter. Un quart d'heure y suffit. L'habituelle discussion générale ne provoqua que les déclarations des chefs de groupes, tous d'accord d'appuyer le projet du gouvernement. Une seule proposition surgit au cours de la lecture par articles concernant les allocations aux retraités ; elle fut repoussée. Puis l'ensemble du décret fut adopté par 84 voix sans opposition.

Si tout alla comme sur des roulettes, cela tient au fait qu'une entente préalable s'était établie entre le Conseil d'Etat et les représentants de nos associations professionnelles. C'est bien la première fois aussi que les pourparlers aboutissent à un tel accord. Il a été facilité, du reste, par des vues plus larges et un esprit plus compréhensif du côté gouvernemental.

* * *

Le décret du 18 février nous apporte des améliorations substantielles et des innovations sur plus d'un point.

Tout d'abord le système des allocations fixes qui a fait règle jusqu'ici est remplacé par un régime mixte calqué sur celui de la Confédération et adopté par les autorités communales du Locle et de La Chaux-de-

Fonds. Ce régime comporte une allocation de base et une allocation fixe annuelle qui, réunies, forment ce que le décret appelle *l'allocation principale.*

L'allocation de base représente le 12 % du traitement en espèces, calculé conformément aux dispositions des lois du 9 février 1935 et du 13 mars 1936. Bien entendu, la réduction temporaire établie par cette dernière loi continue d'être suspendue, comme depuis 1941.

L'allocation fixe annuelle s'élève à Fr. 1200.— pour les titulaires mariés, veufs ou divorcés ayant un ménage et à Fr. 900.— (ci-devant Fr. 780.—) pour les titulaires célibataires, veufs ou divorcés.

Un *minimum* est prévu pour le montant de l'allocation principale, soit Fr. 1600.— pour les titulaires mariés et Fr. 1200.— pour les célibataires.

L'application de ces normes donne les chiffres suivants pour les membres du personnel enseignant primaire :

Exemples	*Traitement légal 1935*	*Alloc. de base*	*Alloc. fixe*	*Traitement 1946*
Instituteur (minim.)				
célibataire	4440.—	532.80	900.—	5872.80
marié, sans enfant	4440.—	532.80	1200.—	6172.80
Instituteur (maxim.)				
célibataire	6600.—	792.—	900.—	8292.—
marié, sans enfant	6600.—	792.—	1200.—	8592.—
Institutrice (minim.)	3300.—	396.—	900.—	4596.—
Institutrice (maxim.)	4260.—	511.20	900.—	5671.20

On remarquera que l'allocation de base ajoutée au traitement légal de 1935 donne un montant qui dépasse les chiffres fixés par l'échelle de 1921. Elle constitue un redressement qui s'est fait attendre bien longtemps.

* * *

L'allocation pour enfants subit aussi quelques modifications du fait de l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 1946 de la loi sur les allocations familiales, en vertu de laquelle l'Etat verse une allocation mensuelle de Fr. 15.— par enfant, soit Fr. 180.— par année. Cette somme étant considérée comme incluse dans l'allocation de Fr. 315.— pour enfant, payée depuis 1943, l'excédent de Fr. 135.— représente une allocation de renchérissement pour enfant dont le chiffre a été porté à Fr. 180.— par année, et que le décret désigne sous le nom « *d'allocation supplémentaire pour enfants* ». Au total, il sera versé dorénavant aux bénéficiaires Fr. 360.— par enfant au lieu de Fr. 315.—.

C'est à ce chiffre que s'élevait aussi l'allocation de renchérissement destinée aux personnes majeures, autres que l'épouse, complètement à charge d'un fonctionnaire. Mais comme le droit aux allocations familiales cesse au delà de la vingtième année, il s'ensuit que ces personnes, en application du décret du 20 février 1945, ne pourraient plus recevoir que Fr. 135.— par année. Elles toucheront cependant Fr. 300.— pour qu'elles

ne se ressentent pas trop des effets de la nouvelle législation sur les allocations familiales.

* * *

Notons aussi une légère amélioration en faveur des *bénéficiaires de pensions*. La limite des ressources annuelles au delà desquelles une allocation ne peut leur être versée a été portée de Fr. 2400.— à Fr. 2800.— pour les personnes vivant seules et de Fr. 3600.— à Fr. 4000.— pour les personnes ayant des charges de famille.

Les allocations de renchérissement ne doivent dépasser ni le 50 % de l'allocation fixe augmentée du 12 % de la pension, ni le 40 % de la pension annuelle.

* * *

Une innovation du décret réside dans la création d'une caisse dite « *Fonds de stabilisation* » qui sera affectée, à l'instar de celle que vient de créer la Confédération, à l'amélioration des conditions d'assurance établies par nos fonds de retraite, si le besoin s'en fait sentir.

A cet effet, les bénéficiaires d'allocations de renchérissement verseront dans ce fonds une somme égale au 3 % de l'allocation principale.

L'Etat de son côté, ainsi que les établissements et institutions qui en dépendent, de même que les communes en ce qui concerne les fonctionnaires des établissements communaux d'enseignement public, versent également 3 % des allocations principales de leur personnel.

« Pour l'instant, dit le rapport du Conseil d'Etat, les versements que les titulaires de fonctions publiques effectuent à ce fonds n'ont que le caractère d'une épargne ; ils ne sauraient donc être confondus avec une retenue ou une réduction quelconque sur l'allocation principale de renchérissement. »

En effet, jusqu'à ce qu'il ait été statué définitivement sur l'emploi du fonds, les versements seront remboursés aux affiliés démissionnaires selon les dispositions de l'art. 18 du décret.

* * *

Comme le décret précédent, celui du 18 février 1946 n'est pas de durée limitée. Si les circonstances l'exigent, des changements pourront être apportés aux taux des allocations.

La dépense afférente aux allocations de 1946 représentera pour l'Etat une somme d'environ Fr. 2 066 000.— soit près de Fr. 600 000.— de plus que l'année dernière. Dans ce montant est comprise la part que l'Etat aura à payer comme contribution et cotisations à la Caisse de compensation pour allocations familiales. *J.-Ed. M.*

DIVERS PESTALOZZI ET L'ORDRE DES ILLUMINÉS

Dans sa « Vie de Pestalozzi », M. le professeur Alb. Malche nous dit (p. 107) que le grand pédagogue a été affilié à l'Illuminisme, secte à laquelle il « n'appartint que peu d'années » et « dont il semble avoir été le chef en Suisse. Il y voyait un instrument d'action », car « cet ordre

alors très florissant en Allemagne... se proposait d'obtenir des réformes démocratiques en se servant des gouvernements et des princes eux-mêmes, à leur insu, s'il le fallait ».

Adam Weisshaupt, professeur de droit à l'Université d'Ingolstadt, fonda en 1776 une société secrète destinée à libérer la Bavière de l'esprit réactionnaire et cléricaliste qui l'opprimait, sous l'influence autoritaire des Jésuites, souverains maîtres de l'Etat. Dans l'esprit du fondateur, l'influence de cet ordre devait s'étendre au delà des frontières de la Bavière et des Etats germaniques en « rapprochant par un intérêt commun les hommes honnêtes de tous pays et de les porter à la recherche de la vérité et à la pratique de la vertu ».

Weisshaupt trouva un fervent adepte chez le baron de Knigge, qui donna à l'Alliance des Illuminés une organisation sérieuse et précise. De simple société d'étudiants qu'elle était, elle devint puissante et, à l'instar de la franc-maçonnerie dont elle s'inspira, adopta des rites et un cérémonial assez compliqué. D'ailleurs le système tout entier de l'Ordre s'inspire des idées de Rousseau ; sa doctrine tendait à exercer une influence salutaire sur une génération morale éprise de vertu et de félicité. Une intense moralité devait animer tous ses membres, car, d'après eux, « le bonheur devait être une réalité ; or l'unique source du bonheur découle de l'accroissement de la moralité ». « Ne serait-il pas bon, écrivait Weisshaupt, pour justifier la création de l'Alliance, d'instituer une société dont le but et l'activité seraient consacrés exclusivement à améliorer et à éclairer les hommes, où règneraient la plus pure morale et une droiture inébranlable, où l'homme vertueux trouverait asile contre le malheur et protection contre les méchants ? »

De tels principes n'étaient-ils pas faits pour plaire à Pestalozzi ? N'étaient-ils pas conformes à ceux qu'il n'a cessé de proclamer et de mettre en pratique ? D'autant plus que la mystique mise en honneur chez les Illuminés correspondait assez à son état d'âme.

Les Illuminés empruntèrent à l'Ordre des Jésuites, qu'ils combattaient, une organisation sévèrement réglementée ; sur la franc-maçonnerie, ils copièrent certaines pratiques rituelles. Un rapprochement se manifesta même entre les Loges maçonniques de la Basse-Allemagne et le nouvel ordre qui ne manqua pas de prendre de l'importance. Un certain nombre de princes s'y affilièrent ; ainsi Charles-Auguste de Saxe-Weimar, le duc Ernest de Gotha, le duc Ferdinand de Brunswick, et d'autres, qui portaient des noms d'emprunts, ainsi que le voulaient les règlements de l'Ordre. Herder, Gœthe et son gendre Schlosser d'Emmendingen furent des illuminés influents. L'Alliance étendit son champ d'activité au Danemark, en Suède, en Russie. En Suisse, plusieurs membres de la célèbre Société helvétique suivirent l'exemple de Pestalozzi. L'Ordre pénétra aussi en France, où il associa son action à celle des divers mouvements clandestins qui amenèrent la Révolution.

L'Ordre des Jésuites contre lequel l'Alliance était dirigée, la combattit énergiquement. En 1785, elle fut interdite dans plusieurs Etats de l'Allemagne ; en Bavière, tout particulièrement, des mesures rigoureuses furent prises contre ses membres ; la tête de Weisshaupt fut

même mise à prix. Petit à petit, les Illuminés cessèrent toute activité ; au demeurant les événements de 1789, par leur répercussion dans toute l'Europe, devait mettre fin à cette activité généreuse et pacifique dans ses conceptions.

INFORMATIONS

L'AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE

Nous empruntons le tableau suivant au *Journal suisse des commerçants* (22 février).

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1939	—	—	—	—	—	—	—	—	0.7	2.4	3.3	3.5
1940	5.1	5.4	5.5	7.4	8.0	9.0	9.8	10.1	11.7	14.2	16.0	16.5
1941	18.7	18.7	19.3	23.0	24.8	27.4	29.1	29.5	29.9	32.4	34.0	34.3
1942	35.8	37.0	37.5	39.3	40.2	40.5	42.6	42.3	42.4	43.9	44.8	45.5
1943	46.4	46.6	46.8	47.7	47.7	48.2	48.6	48.3	48.8	49.3	49.5	49.6
1944	49.9	50.1	50.4	50.9	51.2	51.7	52.2	51.6	51.6	51.7	51.7	51.7
1945	52.0	52.1	52.2	52.6	52.8	53.3	53.4	53.1	52.8	51.8	50.7	50.7

SERVICE D'INFORMATIONS S. L. V. - S. P. R.

Une mise au point paraît nécessaire. Notre *service d'informations* doit avant tout servir au placement d'enfants de collègues et de collègues réciproquement dans les trois parties de la Suisse pour y apprendre la langue. Il n'est pas indiqué d'avoir recours à lui pour l'engagement du personnel domestique. Les offices de placement privés, ceux de Pro Juventute, de l'Amie de la jeune fille ou des Eglises nationales remplissent avantageusement ce rôle.

AVIS A NOS ABONNÉS INDIVIDUELS

Les remboursements pour l'abonnement 1946 devant être remis à la poste le 10 mars prochain, nous informons nos abonnés individuels qu'ils peuvent payer **sans frais** au compte de chèques postaux de l'Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, No IIb 379 en versant le montant de leur abonnement jusqu'au 5 mars 1946.

Le prix de l'abonnement est de **Fr. 9.—**
Membres honoraires **Fr. 5.—**

BILLET DE LA SEMAINE

« Qui trop fait l'ange fait la bête », dit le proverbe. Aujourd'hui, le monde fait trop la bête, et pas assez l'ange. C'est pourquoi les choses vont plutôt mal. Il y a donc un équilibre à rétablir, ce qui ne pourra mieux se faire qu'en suivant notre grand Pestalozzi disant : « En développant en toi ce qui est de Dieu, n'y néglige point ce qui est de l'homme ! Que ta sainteté s'allie à tous les devoirs de la vie terrestre, qu'elle te guide, qu'elle te soutienne et qu'elle te munisse pour toutes les positions et pour toutes les circonstances ! »

Quelle noblesse dans un tel message, et comme il est digne, n'est-il pas vrai, d'être entendu !

Ad. Lys.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR LES VALLÉES VAUDOISES DU PIÉMONT

Après de nombreuses années d'oppression et de souffrance, les populations des Vallées viennent d'être autorisées à réintroduire l'enseignement du français dans leurs écoles. On devine la joie de ces montagnards à l'idée de reprendre contact avec leur culture traditionnelle. Mais ils ne possèdent aucun manuel scolaire.

Chers collègues, vos armoires contiennent certainement **des livres de grammaire et de lecture** (pour tous les degrés) **que vous n'utilisez plus.**

Faites-en un colis que vous enverrez sans tarder à

l'Ecole Normale - Lausanne.

Vous collaborerez ainsi à la reconstruction spirituelle de ces régions malheureuses et contribuerez au rayonnement de la langue française.

Le comité qui s'est récemment constitué pour venir en aide aux Vallées vaudoises du Piémont vous exprime par avance sa très vive reconnaissance.

CONFRONTATION... OU LE PROBLÈME SANS RÉPONSE

« Tout le développement progressif de la pensée doit nécessairement, chez l'enfant, se rattacher d'une manière continue à son être et à sa vie authentique. » (Pestalozzi)

« L'étude de la langue a pour but de permettre à l'élève :
a) D'exprimer clairement et correctement sa pensée, oralement et par écrit, de façon à être exactement compris de ceux à qui il s'adresse.
b) De comprendre exactement la pensée de ceux qui s'adressent à lui. »
(F. Brunot)

« Expression et compréhension, telles sont les activités linguistiques essentielles. En conséquence, on mettra au premier plan les exercices d'expression : récit, compte rendu (oral ou écrit), composition ; les exercices de compréhension : lecture silencieuse intelligente, lecture expliquée.

Les autres branches : vocabulaire, grammaire, orthographe ne sont que des moyens indispensables certes, et qui doivent être présentés avec méthode, mais qui ne doivent pas masquer le but à atteindre. En outre, on s'efforcera de donner, dans tous les degrés, à l'étude de la langue parlé, sa véritable place : lecture expressive, récitations nombreuses, élocution soignée dans toutes les réponses des élèves, étude de dialogues et de scènes, etc. » (Ch. Bailly)

Ces deux derniers textes sont tirés du « Plan d'études de l'école primaire » de Genève.

Maintenant, examinons la « distribution du temps » pour l'enseignement du français en 7e année (élèves de 12 à 13 ans) :

En leçon de 45 minutes par semaine :

Orthographe	= 1	Lecture	= 1
Vocabulaire	= 2	Lecture expliquée	
Grammaire	= 1	Récitation	
Composition	= 2	Elocution	

Première constatation : les branches dont M. Ch. Bailly dit qu'elles sont de premier plan disposent de 3 leçons sur 7.

Mais poussons l'examen un peu plus loin :

L'année scolaire compte, en temps normal, 40 semaines au maximum. Or, à raison de 2 leçons de 45 minutes par semaine, le programme de vocabulaire comporte l'étude de quelque 600 mots sans parler de la revision des mots étudiés précédemment. Ceci représente, chaque semaine, l'étude d'une trentaine de mots qui, dit le « Plan d'études », doivent être étudiés « en présentant l'être ou la chose, l'action même (s'il s'agit de termes concrets) ou en représentant cet être ou cette chose par un croquis, une photographie, une image, ou en recourant à une association linguistique en expliquant le mot par un contexte ». Voici, par exemple, le contenu d'un exposé hebdomadaire : les minéraux, l'argile, la glaise, le grès, le calcaire, le granit, le quartz, la cornaline, le mica, l'amiante, le bitume, le naphte, l'asphalte, le gisement, le filon, le minerai. Ajoutez à cela l'étude d'un verbe irrégulier tous les 15 jours, celle des synonymes et des contraires, celle de la conjugaison, car il n'y a pas moyen de les placer ailleurs... et si vous réussissez à faire entrer le contenu dans le contenant, je vous tire mon chapeau !

En grammaire, le programme ne comporte pas moins de 96 exercices oraux et 14 écrits, ce qui représente en moyenne 3 exercices par leçon (!). J'imagine assez facilement l'allure de la classe dont le maître se sentirait tenu d'appliquer le programme : vous souvenez-vous des films 1912 ?

Et nous pourrions ajouter que la leçon d'histoire, celle de géographie, d'autres encore, nécessitent de nouvelles explications de vocabulaire.

Un seul exemple : à propos de la Réforme, le manuel dit : « On reprochait au clergé de s'occuper plus de vie mondaine que du salut des âmes ». Pensez-vous que cette phrase puisse se passer d'explications ? Vie mondaine ? Salut des âmes ? On pourrait multiplier ces exemples.

Il est dès lors facile de comprendre que devant tant d'explications, de croquis, de commentaires, la curiosité naturelle et spontanée qu'ont la plupart des petits enfants devant un mot inconnu s'émousse complètement et c'est bien là un des reproches les plus graves qu'on puisse nous faire que de tuer la curiosité de nos élèves... Les grands, eux, ont adopté sagement la seule attitude de défense possible, ils ne lèvent même plus la main quand ils rencontrent un mot inconnu ou s'ils la lèvent, c'est qu'ils savent qu'ils ont un maître qui va leur poser une « colle », mais cela, ça n'est plus de la curiosité, de l'appétit, c'est de la prudence...

Notre « Plan d'études » me rappelle une histoire : celle de ce musicien genevois qui, lorsqu'il avait terminé une composition se relevait la nuit pour y ajouter, par ci par là, ce qu'on appelle des notes d'orne-

ment. Comme il avait le goût de la perfection et qu'il hésitait longtemps à confier son manuscrit à l'éditeur, sa musique se distinguait par un emploi excessif des notes d'ornement, à tel point qu'il devenait impossible de discerner le dessin de la mélodie primitive...

Notre « Plan d'études » a eu plusieurs auteurs, chaque branche ayant son « spécialiste », et chacun y est allé de ses notes d'ornement. Chaque fois que les instituteurs genevois ont obtenu des allègements, insidieusement, les notes d'ornement ont redonné à l'ensemble une lourdeur et une maladresse telles qu'on préférerait souvent se passer d'un outil de travail aussi encombrant et peu pratique et s'en remettre à son bon sens.

Il est, en effet, impossible de suivre les conseils, pourtant si judicieux, de MM. Brunot et Bailly ou il faut, alors, nous montrer indisciplinés en ne nous soumettant pas aux exigences du « Plan d'études »...

Qu'en dit notre grand Pestalozzi ?

« Commencer de mettre dans la bouche de l'enfant, d'imprimer dans sa mémoire des mots creux, sans qu'il porte en lui, dans ses sentiments ni dans ses sensations, le fondement réel de leur signification véritable, c'est poser la première pierre de toutes les absurdités, de tous les outrages à la nature dans l'emploi de ce don divin : la force du langage ; c'est poser la première pierre de toute prétention et de tout endurcissement. »

Ces paroles ont deux siècles... Le « Plan d'études » date de 1942 !

G. Piguet

PARTIE DOCUMENTAIRE

LA SUISSE INDUSTRIELLE (en 1937)

Branches	Nombre d'entreprises	Nombre d'ouvriers	Hommes	Femmes
1. Industrie du coton	349	28 000	11 400	16 600
2. Soie et soie artificielle	123	14 500	4 800	9 700
3. Industrie de la laine	87	9 300	3 800	5 500
4. Industrie du lin	42	2 300	900	1 400
5. Broderie	204	2 750	650	2 100
6. Autres industries textiles	144	5 000	1 900	3 100
7. Vêtements, confection	1 196	46 200	12 200	34 000
8. Produits alimentaires	639	25 700	13 300	12 400
9. Industrie chimique	18	12 300	10 000	2 300
10. Etablissements pour la production du gaz et de l'électricité	288	4 500	4 500	—
11. Papier, cuir, caoutchouc	345	15 200	9 500	5 700
12. Arts graphiques	563	14 100	10 800	3 300
13. Travaux sur bois	1254	21 000	20 100	900
14. Industries métallurgiques	748	35 200	31 500	3 700
15. Machines et appareils	938	74 400	67 600	6 800
16. Horlogerie, bijouterie	800	37 700	18 500	19 200
17. Industrie : terres et pierres	378	11 700	11 200	500
	8 400	360 000	233 000	127 000

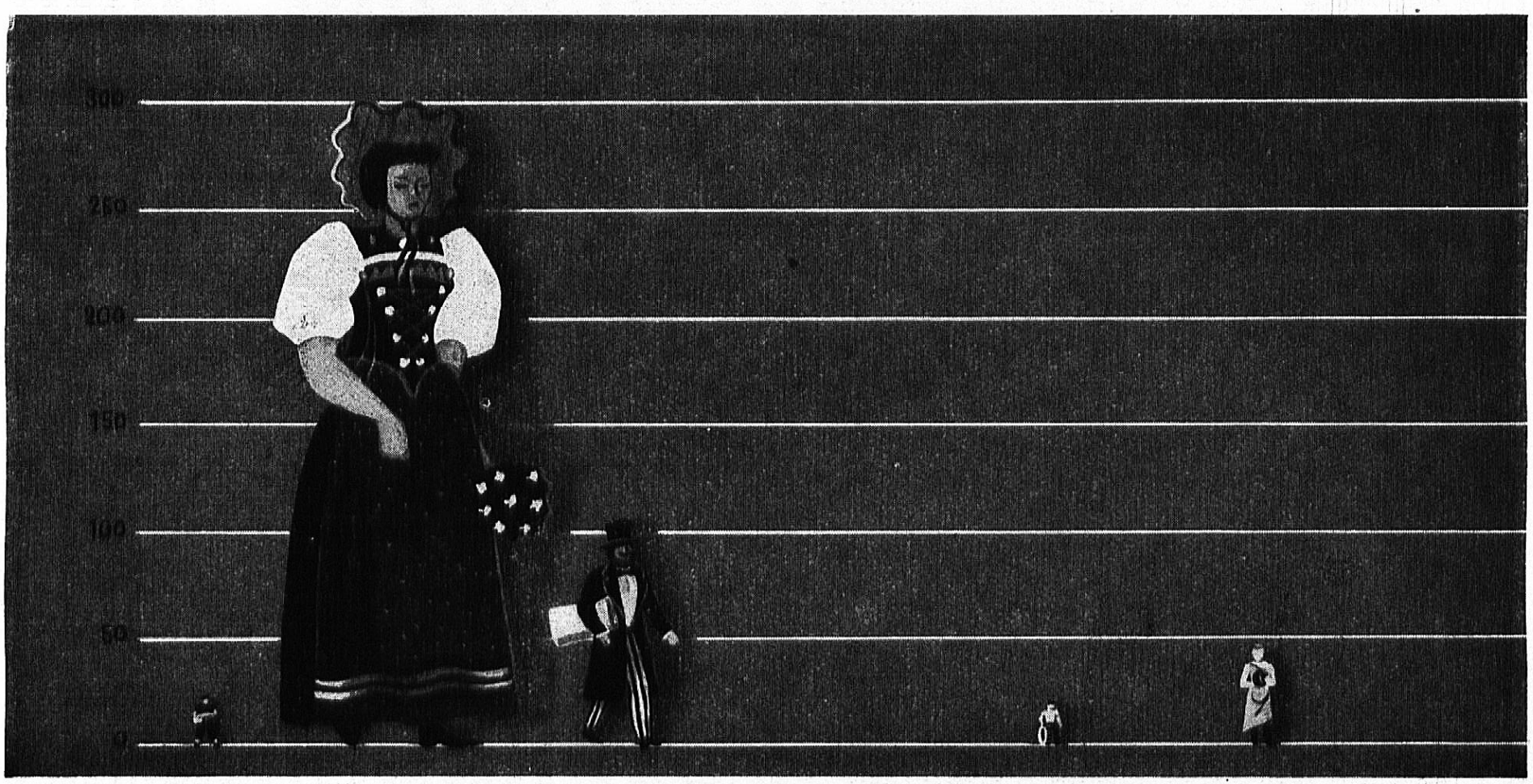

Produits alimentaires	Soie	Cotonnades et tissus	Machines	Montres
20	300	103	env. 20	47 millions de francs

Les plus importants produits exportés en 1850

La soie et les cotonnades, fabriquées à l'époque en grandes quantités, constituaient les éléments essentiels de notre exportation. La Suisse n'avait pas encore reconnu le rôle qu'elle pouvait jouer comme pays du travail de qualité. L'exportation de montres et de machines n'en est qu'à ses débuts. La science n'a pas encore permis le développement de l'industrie chimique. Seul le fromage compte parmi les produits alimentaires exportés,

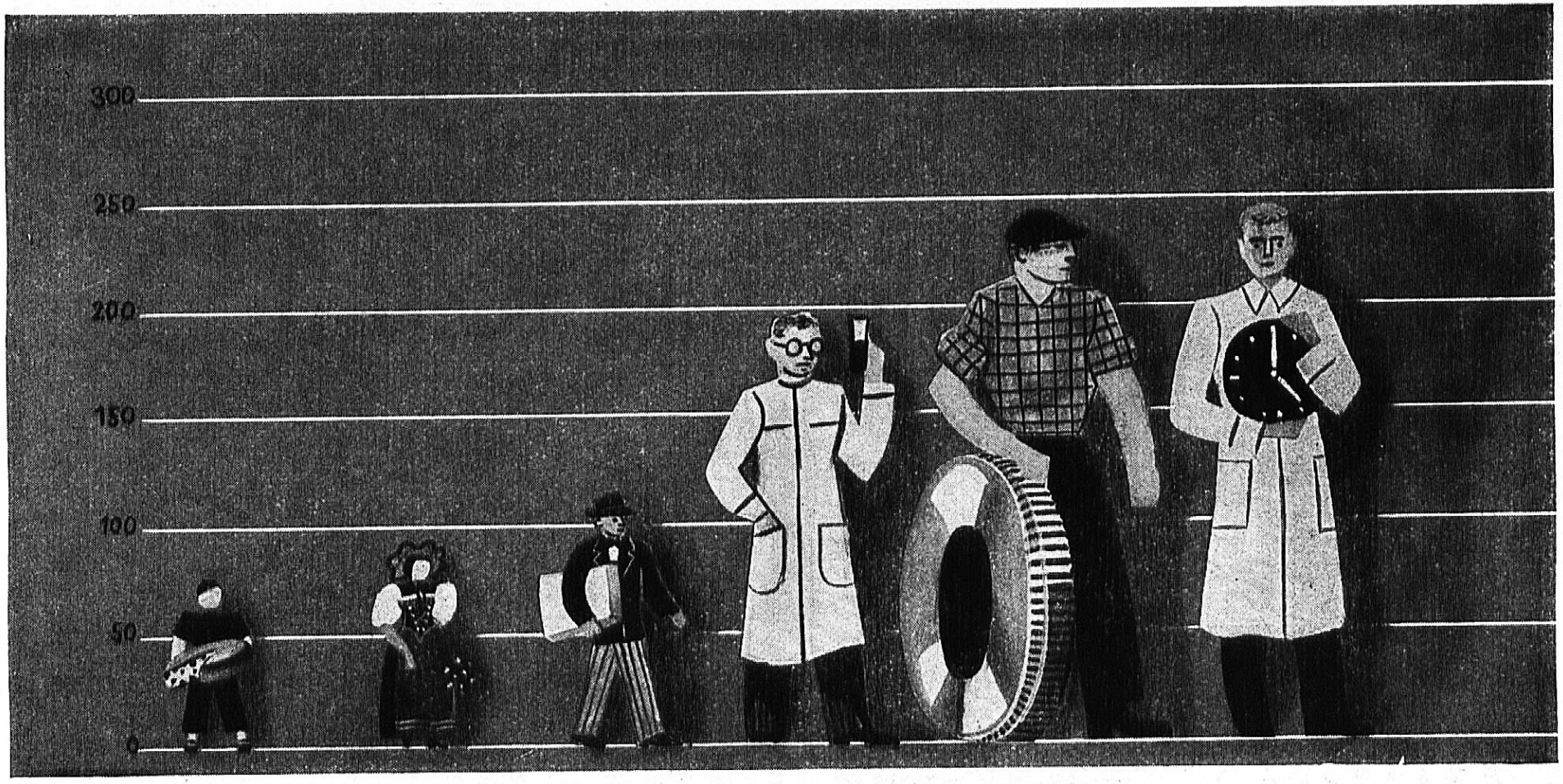

Produits alimentaires	Soie	Cotonnades et tissus	Produits chimiques	Machines	Montres
79	91	115	199	238	241 millions de francs

Les plus importants produits exportés en 1938

Les montres, les machines, les couleurs, les produits pharmaceutiques — produits pour lesquels le travail intellectuel et manuel joue un rôle infiniment plus grand que la matière première — ont passé au premier rang de notre exportation. Les soyeux suisses, dont les produits étaient autrefois renommés, ont dû céder le terrain à leurs concurrents étrangers, produisant à meilleur compte. L'industrie textile a dû se limiter à des spécialités. Parmi les produits alimentaires, la Suisse exporte maintenant, à côté du fromage, du lait condensé et du chocolat.

La main-d'œuvre suisse est une des meilleures qui existent. Un économiste anglais affirmait récemment que proportionnellement à la population, la Suisse est le premier pays du monde pour les inventions. De 1925 à 1935, il y a eu, en moyenne, 9,3 inventions pour 10 000 habitants. Ce fait explique les perfectionnements incessants de l'industrie suisse.

Quelques rares usines — comme par exemple, Sulzer Frères, à Winterthour, les Aciéries G. Fischer, à Schaffhouse, Brown, Boveri & Cie, à Baden, Bally, à Schönenwerd — atteignent le chiffre de 5000 ouvriers et employés.

EXPORTATION ET IMPORTATION

En Suisse, on peut compter que 250 000 ouvriers et employés travaillent dans l'industrie d'exportation et que 1 million de francs de marchandises exportées fournit un emploi pendant un an à 150 Suisses.

Les matières échangées en 1938 se répartissent comme suit :

Importations. Total 1607 millions. Produits alimentaires 28 %. Matières premières 35 %. Produits fabriqués 37 %.

Exportations. Total 1317 millions. Produits alimentaires 6 %. Matières premières 7 %. Produits fabriqués 87 %.

Nos échanges, ces dernières années, avec les principaux pays du monde se sont réalisés de la manière suivante.

	Importations	*Exportations*
Allemagne (y compris l'Autriche)	540 millions	291 millions
France	365 »	180 »
Grande-Bretagne	155 »	261 »
Etats-Unis et Canada	261 »	200 »
Italie	188 »	96 »
Hollande	50 »	44 »
Balkans	47 »	31 »
Australie	19 »	27 »

Le 72 % de nos marchandises était exporté vers les pays d'Europe ; d'Allemagne nous tirions surtout les produits manufacturés ; de France, nos matières premières ; d'Italie, les produits alimentaires.

	Importations	*Exportations*		*Importations*	*Exportations*
1900	1111 millions	836 millions	1925	2633 millions	2038 millions
1905	1379 »	969 »	1930	2560 »	1760 »
1910	1745 »	1195 »	1935	1280 »	820 »
1915	1680 »	1607 »	1938	1607 »	1317 »
1920	4242 »	3277 »			

En 1916 seulement, l'exportation fut plus élevée que l'importation. La Suisse s'appauvrirait si elle n'avait pas d'autres sources de profit qu'on appelle les *exportations invisibles :* 1. Le *tourisme* laisse annuellement à peu près 150 millions. 2. Notre commerce de *transit :* en 1939, 330 000 wagons chargés ont traversé notre pays. Les indemnités payées pour cette activité peuvent se monter à 50 millions. 3. L'*exportation d'énergie électrique* nous vaut 20 millions par an. 4. Les *placements de capitaux* à l'étranger (pour la création d'usines ou la participation à des

entreprises) rapportent environ 300 millions chaque année. 5. Les *assurances* contractées par les étrangers produisent un bénéfice annuel de 50 millions. 6. Le *B. I. T.*, la Banque des règlements internationaux, l'Union postale universelle paient 50 millions.

Les principales recettes douanières (1938) sont produites par : benzine 56 millions, tabac 40, sucre 29, vin 28, textiles 17, automobiles 13 ; total 291 millions.

PARTIE PRATIQUE

LA LEÇON D'ANALYSE (voir *Educateur* Nos 5 et 6)

Et voici comment, à mon point de vue, doit se présenter la leçon d'analyse :

Sa durée doit être courte : 10—15 min. au maximum ; elle sera si possible journalière et elle pourra intervenir à l'occasion d'une dictée ou d'une étude de texte ; l'on n'étudiera chaque fois que deux ou trois mots ou expressions au plus ; quelquefois un seul cas nous suffira, adapté bien entendu à la force et à l'âge des élèves. Un petit exercice écrit pourra suivre de temps à autre, le tout complété à l'occasion par des fiches. Mais surtout, et encore une fois, je souhaite que disparaissent à jamais l'emploi des « questions », source de tant de mal, de tant de paresse d'esprit, de routine, d'erreurs et de confusion. Il sera utile de développer cependant quelques techniques ; par exemple débrouiller rapidement les propositions contenues dans une phrase.

Voici quelques exemples (2e et 3e années degré supérieur), soit les phrases :

a) *Le berger passait pour un peu simple auprès des hommes du chalet où il descendait quelquefois pour renouveler ses provisions.*

1. Distinguer rapidement les propositions ; indiquer la principale et le rôle de la subordonnée (faire dire fréquemment pourquoi on dit « principale », et le sens de « subordonnée »).
2. Rôle du mot « simple » (discussion, modification apportée par « un peu »).
3. Triple fonction du mot « où » (liaison, remplacement et complément de lieu).
4. Déterminer la fonction de « renouveler » d'après l'idée qu'il exprime par rapport au verbe.
5. Idée exprimée par « ses ».

b) *Il remontait du chalet avec quelques pommes de terre ou un fagot qu'on lui donnait parce qu'il vivait lui-même dans des régions où aucun arbre ni arbuste ne pousse plus.*

1. Comme « 1 » ci-dessus ; puis remarquer la fonction de la subordonnée commençant par « parce que » (idée de cause).
2. Fonction de « chalet ».
3. Idée exprimée par « quelques » ; donc...
4. Sens de « ou » et de « des » ; rôle de « lui » (circonstanciel d'attribution).

c) *Notre avion est si léger que les courants chauds ascendants l'en-*

lèvent comme un fétu. Semblable au condor, l'appareil monte « où n'atteint par le vent ».

1. Comme « 1 » ci-dessus ; puis remarquer la fonction de la subordonnée commençant par « si (léger) que les »... (idée de conséquence).
2. Rôle de « fétu » (objet direct de « enlève » sous-entendu).
3. Rôle de « condor » et de « vent ».

Bien s'assurer toujours par des questions et par des discussions que l'élève a compris (par exemple l'idée de conséquence dans la subordonnée du dernier exemple) ; il doit toujours justifier et arriver à expliquer clairement son affirmation.

Dès le degré inférieur, il ne faut jamais laisser l'enfant dire qu'un mot est qualificatif, ou nom, ou verbe, sans lui demander pourquoi il le dit, sans que, là aussi, il puisse complètement justifier son idée. Qu'il sache ce qu'il fait quand il cherche le sujet, ou plus tard, l'objet ; que dans son esprit le groupe sujet — action — objet apparaisse clair et nécessairement lié dans ses parties, l'action appelant automatiquement son auteur, ainsi que l'exposait naguère M. J. D. ici même.

V. Dentan.

EXERCICES DE CONJUGAISON

Verbe écrire

...-tu souvent à ta sœur qui est à Bâle ? J'ai lu cette annonce et j'..... immédiatement à l'adresse indiquée. Si vous m'..... plus tôt, j'aurais pu me rendre à votre invitation. La Fontaine ..... de nombreuses fables. Tu aurais pu ... encore mieux. E...-moi un mot sitôt après votre arrivée à Paris. Lucien ne sortira que lorsqu'il ... ... son devoir. J'ai dû recopier mon exercice parce que je l'... ... comme un chat. Il faut que vous lui ... ce soir. Le médecin l'ausculta puis ... une longue ordonnance. Quand j'étais à l'hôpital, j'aurais voulu qu'on m'... chaque jour. Il me parlait en ...

Verbe paître

Rémy menait... Roussette au bord des chemins. Les troupeaux ... sur la montagne. L'été prochain, nous ... au Jura. Nos chèvres ... avec les moutons. Un long troupeau de bœufs ... dans la prairie saluent le soleil d'un long mugissement. Au lieu de me répondre, il m'envoya ...

Verbe se repaître

Le chat se ... de sa proie. Quand il se ... bien ..., le lion laissa la lionne se ... des restes du zèbre. Ces montures ont fait cette longue course sans se ... Pendant notre dernier séjour à Gryon, nous nous ... ... d'air pur. Je vous ai envoyé à la montagne pour que vous vous ... de grand air et de soleil. Je ne me laissai pas convaincre quoiqu'il m'... ... de belles promesses. Défendez-vous jusqu'à la mort, sinon vos ennemis se ... de sang et de carnage. Si je te laissais faire, tu te ... de mauvaises lectures.

Quand ce peuple se ... assez ... de chimères, il aura un cruel réveil.

Verbe connaître

Les candidats doivent ... le français et l'allemand. Quand j'étais écolier, je ... très bien les règles de grammaire. ...-tu les chefs-lieux de tous les cantons ? Au temps de Christophe Colomb, on ... déjà la boussole. Cet orphelin ne ... jamais ses parents. Je n'... pas ... l'Europe d'avant-guerre. La plupart des animaux ... les plantes qui peuvent leur être nuisibles. Tu ..... mon ami si tu étais venu chez moi dimanche. Je désire que vous ... cet artiste. Quand tu reviendras de Londres, tu ... l'anglais. Quand il eut perdu son emploi, il ... la vraie misère. C...-toi, toi-même. Si j'avais appris horloger, j'... ... le chômage. J'aurais voulu que vous ... mon père. A l'œuvre, on ... l'ouvrier. Quand il se présenta, je ne le ... ni d'Eve ni d'Adam. Si tu suivais ce cours, tu ... encore mieux ton métier.

Pour agir ainsi, il fallait qu'ils ne ... ni Dieu ni diable. Ce projet n'... jamais... le jour. Il est deux secrets pour rendre la vie meilleure : aimer et ... ; avec la science et l'amour on fait le monde.

Verbe lire

En parlant d'un livre, remplacez les tirets par un pronom et les points par le verbe lire.

... = temps simple.

... ... = temps composé.

Je ne — ... pas ... parce que je n'ai pas trouvé le temps de — ...

Je — ... pendant mes prochaines vacances.

Il était resté jusqu'à 10 heures du soir, courbé sur ses livres, ... avec une application de bon élève.

Mon ami m'avoua qu'— ne — ... pas ...

Je — ..... dimanche si je ne l'avais pas oublié dans le train.

Lorsqu'elle — ... ..., elle le ferma, pensive (pléonasme).

Evitez aussi cette tournure :

Je n'aurais pas cru qu'elle — ... ...

... — ; vous m'en donnerez des nouvelles.

Je ne voulais pas m'arrêter avant que je — ..... jusqu'au bout.

Je ne voulais pas m'arrêter avant de — ... ... jusqu'au bout.

Avant de m'endormir j'— ... encore quelques pages.

... vous ... — — je vous ai prêté ?

Quand ... tu — — va sortir de presse ?

Verbe devoir — Homonymie

1. Je ... partir sitôt que le repas fut terminé.
2. Il n'a pas bien su sa leçon et il a ... la rapprendre.
3. Bien qu'il ... ménager sa santé, il travaillait encore beaucoup.
4. Il voyagea seul, mais il ... le regretter.
5. Indiquez-moi le montant de la somme ...
6. Je lui ai payé exactement les journées qui lui étaient ...
7. Vos premiers succès, vous les avez ... à un effort persévérant.
8. Voyez tous ces remèdes que j'aurais ... prendre.

H. Lavanchy.

Textes

UN BARBIER

Devant sa porte, Fricot, le barbier, avait installé sa chaise. L'une près de l'autre, les barbes du samedi arrivaient s'y asseoir. Fricot n'épargnait pas la savonnée ; il la faisait mousser comme un blanc d'œuf, puis du dos de la main, il en frictionnait le poil dur comme du crin de bête.

Et ensuite, quand la tête du patient finissait par ressembler à une meringue, il déployait son rasoir, une vraie lame de sabre, et, le dos en boule, se mettait à gratter. Son rasoir râclait, râpait, pelait ; on en était quitte généralement pour trois ou quatre estafilades.

Camille Lemonnier.

Questions. *Expliquez l'expression : « les barbes du samedi venaient s'y asseoir ». — Expliquez de même : « le dos en boule ». — Dites les expressions qui montrent que le barbier accomplit bien son travail. — Montrez qu'il est souvent maladroit.*

Quel est le sens du mot « patient » ? Faites la famille de ce mot. — Essayez de trouver l'origine de ce mot. Conjuguez au présent et au futur le verbe s'asseoir *et le verbe* peler.

LE GARAGE DE M. CROCQFER

C'est un grand garage moderne. On y est fort occupé. M. Crocqfer est un très habile médecin des mécaniques. Les clients arrivent dès l'aube. Presque tous ont le front soucieux comme après un examen ou une opération ; ils posent des questions pressantes : « Eh bien ! qu'est-ce que vous pensez ? Ce sera grave ? » M. Crocqfer donne des avis précis, des conseils impératifs : « Ça ne sera rien, mais faites attention. La prochaine fois vous aurez des ennuis... Ah ! c'est plus sérieux que ça ne paraissait tout d'abord. Vrai, vous l'avez échappé belle. » Le regard du visiteur s'éclaire ou se voile. « Alors, il y en aura pour longtemps ? »

Duhamel.

Questions. *Pourquoi les clients ont-ils le front soucieux ? Par quel mot pourrait-on remplacer « soucieux » ?*

Dans la phrase « on y est fort occupé »; quelle est la fonction de «y» ; de «fort» ? — Remplacez le mot «pressantes» par un mot de même sens (des questions pressantes).

Employez dans deux phrases l'expression : « l'échapper belle ».

UN ARRACHEUR DE DENTS

Un jour que Philippe se plaignait d'avoir mal aux dents, le forgeron lui dit : « Mets-toi là, près de mon enclume ! »

Philippe se place. Le forgeron noue à la dent malade le bout d'une ficelle et à l'enclume l'autre bout, puis il passe un fer rouge devant la figure de Philippe. « Un recul a fait sauter ma dent », dit Philippe, « et je serais tombé à coups de poing sur le maréchal, s'il ne m'avait tenu en respect avec son fer rouge. Je n'avais plus mal, mais, d'abord, je me suis cru aveugle et longtemps j'ai cligné de l'œil. »

Jules Renard (Ragotte).

Questions. *Dites pourquoi « il fait bon vivre ici ! » — Mettez un autre verbe à la place de « débarbouille ». — Pourquoi l'auteur a-t-il choisi « débarbouille » ? Remplacez le mot « familiers », par un mot de même sens — par un mot de sens contraire. — Dans l'expression « servir les pratiques », remplacez le mot « pratiques » par un mot de même sens.*

Soulignez les propositions complément du nom.

UN MAÇON

Il portait un lourd pantalon de velours, immense, descendant en vastes plis le long de ses jambes, et retenu à la taille par une ceinture de flanelle bleue, sur le torse il avait une espèce de gilet, taillé dans le même velours côtelé, et sur lequel étaient cousues des manches de lustrine noire. Aux pieds, des espadrilles blanches maculées. Tout son accoutrement était couvert de plaques de mortier et d'une fine poussière de chaux. Il avait ficelé sur la barre horizontale du cadre de sa bicyclette une pelle à fer carré. Et, tenant d'une main le guidon de son vélo, il équilibrait de l'autre, sur son épaule, un sac à ciment qui contenait sa truelle et ses outils.

Van der Meersch (La maison dans la Dune).

Questions. *Expliquez : un « lourd » pantalon. — Pourquoi les maçons et les charpentiers revêtent-ils en général des vêtements de velours côtelé ? Mettez un verbe dans la phrase : « Aux pieds, des espadrilles blanches maculées. » Pourquoi l'auteur l'a-t-il supprimé ? Remplacez le mot « maculées » par un mot de même sens. — Dites le contraire de « maculé ». Qu'appelle-t-on son « accoutrement » ?*

Relevez les compléments du verbe « équilibrait ».

Quelle différence y a-t-il entre un sac à ciment et un sac de ciment ?

Relevez une suite de deux compléments du nom.

MATIN D'HIVER A LA BOULANGERIE

Tandis que Sophie, la bonne, me débarbouille et m'habille, j'écoute. Des bruits familiers montent de la boulangerie. Ce sont les mêmes chaque matin, je les connais ; ils font si bien partie de mon réveil que je ne puis imaginer les matins des autres enfants dont les papas ne font pas de pain. A cette heure, on pétrissait la dernière fournée, on chauffait le grand four où le râble de fer brassait les tisons avec le grondement d'un tonnerre lointain. La « Gerbe d'Or » sent le pain chaud et le café au lait. Le jour est si bas que la boulangère doit servir ses pratiques matinales à la lueur du gaz. Voici le sifflet du laitier qui remplit la maison. Le laveur de vitres chante sur son échelle pointue. Par les portes grandes ouvertes, le froid de la rue entre et vient fondre devant la bouche incendiée du four. Qu'il fait bon ici !

Henri Béraud (La Gerbe d'Or).

Questions. *Conjuguez le présent, l'imparfait et le passé composé du verbe* se plaindre. — *Expliquez les expressions « tenir en respect, cligner de l'œil ». — Dites la fonction du mot* « aveugle ». — *Employez les mots* tomber à *dans 3 phrases différentes.*

EXERCICES D'ORTHOGRAPHES

Quand, quant, qu'en

Crée une phrase avec chacun des mots quand, *ou* quant, *ou* qu'en, *pour bien sentir le sens de chacun de ces mots. Ensuite remplace les points par l'un des mots* quand, quant *ou* qu'en *que le sens te dicte.*

... à l'homme, son intelligence, qui le met si fort au-dessus des animaux, peut lui réserver des joies suprêmes ... il sait s'en servir. — ... à vingt ans, la vie s'ouvre devant nous, tout paraît magnifique. — On n'a jamais su ... à force d'efforts, les malheureux alpinistes étaient parvenus au sommet. — Se tenir sur son ...-à-soi. — ... à moi, je ne participerai jamais à une telle entreprise. — ... à vous en dire davantage, n'y songez pas. — Ce n'est pas ... jouant qu'on arrive à quelque chose. — Je n'y ai pensé ... venant. — ..., roulant sa bosse, le vieux eut parcouru bien des pays, il apprit enfin ... étant resté chez lui, il eût pu se préparer une retraite douce et tranquille. — ... à son frère même, il refusa de tendre la main, on comprit qu'il voulait rompre avec le monde. — Je crois ... à moi que l'hiver sera dur. — Cet enfant n'obéit ... maugréant et ... il se sent menacé par une punition. — C'est difficile et quelquefois décourageant ... on veut bien faire, et, ... suivant les conseils qu'on nous donne, on veut remplir tout son devoir. — ... au brave chien, il ne réussit à se sortir du combat ... y laissant le bout de son oreille.

Vingt, cent et mille

Ecris en toutes lettres les nombres ci-dessous ; justifie chaque fois ton orthographe ; dis quatre-vingts et non huitante.

Nous partîmes 500 ; mais, par un prompt renfort,
Nous nous vîmes 3000 en arrivant au port (Corneille).

Connais-tu le record des 100 mètres, celui des 400 mètres haie, et celui des 4000 mètres ? — Tu as sauté en longueur 3 mètres 80 et moi 3 mètres 85. — Berne fut fondée en 1191 ; on a donc fêté son 750e anniversaire en 1941. — Charlemagne fut couronné en l'an 800. — C'est un roman d'environ 300 pages, et j'en suis déjà à la page 200. Il me reste ainsi les 100 dernières pages à lire. — Agé de 82 ans et sa femme de 80, le pauvre vieux avait chaque jour plus de 1500 mètres à parcourir pour aller chercher ses 4 litres de lait. — Le bataillon ne comptait que 885 hommes. — Selon le calcul d'un historien, l'armée de Xerxès était de 5 283 200 hommes, et sa flotte comptait plus de 1300 voiles. — Un niais, ayant entendu dire que le corbeau vivait plus de 200 ans, en acheta un pour en faire l'épreuve !

Ces ou ses

Remplace les poins par ces *ou* ses : *Demande-toi toujours : « Ai-je à faire au sens* possessif, *ou ai-je à faire au sens* démonstratif ».

Il recevait des enfants ... hommages charmants qui ont tant de prix aux yeux de qui les aime. — Tartarin attendait la femelle du lion, comme dans ... livres. — Il avait tué un de ... tout petits ânes qu'on appelle bourriquots. — La lune parcourt peut-être en ce moment une

de ... phases d'élaboration par lesquelles passera notre globe terrestre. — Le malade va de plus en plus mal. C'est la fin, dit le docteur ; voyez, ... yeux se troublent, ... membres se refroidissent : ... signes ne me trompent pas. — A vingt-deux ans, Pasteur, frappé par les propriétés de certains cristaux, commença à les étudier ; ... travaux sur les ferments l'amenèrent à étudier les microbes et, du coup, il révolutionna la chirurgie avec ... découvertes qui aboutissent à l'aseptie et à l'antiseptie ; il confondit avec facilité tous ... contradicteurs. Toute son existence, il s'est penché sur les plus graves maladies ; tous ... instants ont été consacrés à leur étude, et ... découvertes ont fait de lui un des grands bienfaiteurs de l'humanité ; c'est derrière ... lourdes grilles, au bas de ... quelques marches que ... restes reposent, dans l'Institut qui porte son nom, à jamais glorieux.

Accord du participe passé

Mets ces phrases au passé composé et explique ton accord :

Les soldats se partagèrent le gros lot. —
Nous nous fournîmes d'abondantes provisions. —
Les S. O. S. se succédèrent sans interruption. —
Elle s'imagina pouvoir arriver sans effort. —
Les troncs se partagèrent sous l'effet de la foudre. —
Nous nous rendions de fréquents services. —
Ils s'imaginèrent plus riches qu'ils n'étaient. —
Vous vous plaignîtes bien à tort. —
L'armée tout entière se rendit. —
Elle se blessa au fil de fer barbelé. —
Vous moquiez-vous ? —
Nous nous écrivions souvent. —
Les deux femmes se dirent des choses désagréables. —
Elle se blessa au pied. —
Ne vous disiez-vous pas infirmiers ? —
Ne s'évanouit-elle pas ? —
Ces prétentieuses jeunes filles remporteront moins de brillants succès qu'elles ne s'imaginent. —
Les chiens ne se plaisent guère dans l'eau. —
J'ai peur qu'elle ne se complaise dans sa paresse. —
Ils se blessèrent le genou. —
Ces voisins se nuisent tant qu'ils peuvent. —

Voc.-orthog.

Explique pourquoi il faut faire attention en écrivant les mots suivants et pourquoi on risque de les orthographier mal.

1. abri — dissous — colonne — aligner — colonie — persifler — soufre — boursoufler.
2. attraper — fragment — bouleverser — tissu — paroi — opinion — auparavant — providentiel.
3. chariot — honorable — courir — tonalité — sonore — agrandir — patronage — imbécilité — détoner.

A PROPOS DE FRACTIONS

Amplifier l'inverse de simplifier ?

Demandez aux filles ce que veut dire : donner de l'ampleur à une robe ? Demandez aux garçons ce qu'est un amplificateur et puis essayez de leur faire comprendre, aux uns et aux autres, que : amplifier une fraction c'est la remplacer par une autre qui a même valeur...

Ou bien encore présentez-leur, quand vous aborderez la question, ce petit exercice :

Une mère de famille de 4 enfants leur partage un gâteau ; elle se trompe en le coupant et fait 8 parts. Comment va-t-elle s'en tirer ?

L'élève vous dira qu'il n'y a rien de plus simple : on donnera à chacun $\frac{2}{8}$, c'est la même chose que $\frac{1}{4}$!

Demandez-lui ce qu'il pense de ce partage ; il trouvera bien qu'il est compliqué (voilà le terme) mais jamais que la maman a amplifié des $\frac{1}{4}$ en $\frac{1}{8}$! Le gosse, lui, n'a pas vu grossir sa part.

L'inverse de simplifier ne peut être que *compliquer ;* c'est le terme qui s'impose, me semble-t-il, en abordant cette nouvelle notion.

Et puis, pour les élèves qui ont déjà goûté à quelques « joies fractionnaires », ce mot vous a un petit air ironique ; pour sûr que c'est compliqué, mais cette fois, le maître nous y invite ; et l'élève de se prêter à ce petit jeu de complications faciles par 45 — 102 — 999, etc...

Ne disons donc pas aux enfants : *amplifier* c'est *multiplier* les deux termes d'une fraction..., etc. (Que d'impropriétés dans ces mots *pour obtenir une égalité !)* mais :

Compliquez la fraction $\frac{3}{7}$ par 4, qu'obtenez-vous ?

Il est alors parfaitement clair pour eux (puisqu'ils n'ont fait que compliquer la fraction $\frac{3}{7}$) qu'ils sont en droit d'écrier : $\frac{3}{7} = \frac{12}{28}$

DE LA RECHERCHE DU PLUS PETIT DÉNOMINATEUR COMMUN

Vous aurez, je pense, été rebutés, comme moi, par tout ce que cette recherche a d'abstrait, de peu emballant pour une intelligence d'enfant, surtout encore quand il faut finir par donner une recette, un truc qui, s'il est facile à employer, n'en est que mieux incompris !...

La matière des leçons que je vous soumets n'a pour but que d'amener l'enfant à la recherche ci-dessus en sollicitant au maximum son esprit d'observation tout en lui laissant entière liberté d'en user. Donc jamais de truc.

A. CARACTÈRES DE DIVISIBILITÉ :

3 — 6 — 9 — 12 — 36 — 123 — 1245...

Observe cette série de nombres. Que leur trouves-tu de commun ? (Parenté $\boxed{3}$)

Fais la somme des chiffres qui composent ces nombres ; note tous les résultats ; que vois-tu ? Formule une loi à ce sujet.

30 — 45 — 135 — 1275 — 6345...
9 — 36 — 144 — 297 — 1413...

Cherche la parenté de ces séries, formule aussi une loi, si tu le peux.

B. Cherche un nombre qui soit divisible par 7 et 8 !

1re idée : c'est 56.

Justifie ce 56 ! (Parce que la division est l'inverse de la multiplication. — Parce que, si j'ai multiplié 7 par 8 je dois pouvoir diviser 56 par 7 et par 8.)

Contrôle que ce que tu dis est vrai : *a)* pour 3 nombres ; *b)* pour 4 nombres ; *c)* pour *n* nombres.

1re constatation : Le produit de *n* nombres entre eux est toujours divisible par chacun de ces nombres.

Effectue ces multiplications : $3 \times 4 \times 5 \times 6 = 360$.

Cherche tous les nombres qui divisent 360.

L'élève trouvera 1° : 3 — 4 — 5 — 6,

puis successivement : 12 — 15 — 18 — 20 — 24 — 30 — 60 — 72 — 90 — 120 — 180.

Or, 12 c'est 3×4...

Or, 60 c'est $3 \times 4 \times 5$... etc.

2e constatation : Le produit de *n* nombres est toujours divisible aussi par le produit de 2 de ces nombres, de 3, de 4, etc.

Question : Est-ce que 56 est le seul nombre divisible par 7 et 8 ?

L'enfant trouvera 112 — 224 — 168, etc.

Constatation : Il y a beaucoup de nombres divisibles par 7 et 8 à part 56 ; *ils sont tous plus grands* que ce nombre. Vérifie cette constatation avec 15 et 16 ; 3, 7 et 5 ; 11 et 9 ; 4, 5, 7 et 3, et trouve au moins 3 nombres divisibles.

C. Cherche un nombre divisible *par 12 et 15*..

D'après ce que nous venons de voir, l'enfant trouvera : 180 — 360, etc.

Peut-être ne trouvera-t-il pas 60...

Alors proposez-le lui : « Et que penses-tu de 60 ? » Exclamations ! Eh ! oui, 60 est divisible par 12 et 15. C'est pourtant plus petit que 180 !...

Pourquoi est-ce en contradiction avec ce que nous avons trouvé jusqu'ici ? Y aurait-il erreur ? Vérifie ! Examine les nombres en présence.

7 et 8 d'une part	12 et 15 de l'autre
Ils n'ont pas de parenté !	Ils ont la parenté $\boxed{3}$

Observe comment cette parenté éclate quand j'écris :

$$12 = 4 \times \boxed{3}$$

$$15 = 5 \times \boxed{3}$$

Observe aussi que :

$$180 = 60 \times \boxed{3}$$

C'est cette parenté $\boxed{3}$ qui m'a permis cette simplification de 180 à 60.

Exercice : Observe les nombres suivants, tâche de découvrir leur parenté, puis dispose les calculs comme ci-dessous pour découvrir le plus petit nombre divisible :

$26 = \boxed{13} \times 2$ au lieu de 1014 (26 × 39) ce sera 1014 : 13 = 78.

$39 = \boxed{13} \times 3$ mais 13 × 3 × 2 = 78.

Essaie avec : 25 et 75 ; 375 et 1000 ; 99 et 396 ; 34 et 51 ; 36 et 90. Contrôle que les nombres trouvés sont réellement divisibles...

Je répète ici avec insistance qu'il ne faut pas chercher les facteurs premiers mais uniquement la parenté (degré de divisibilité).

$99 = 99 \times 1$ $\quad$ $99 = 11 \times 9$

$396 = 99 \times 4$ $\quad$ $396 = 11 \times 9 \times 4$ ← faux

Cette façon de procéder permet des variantes qui correspondent à l'intuition de l'élève, ainsi :

$$\begin{array}{rcl|l} 108 & = & 12 \times 9 & \\ 27 & = & \boxed{9} \times 3 & 1620 \\ 60 & = & \boxed{12} \times 5 & (9 \times 12 \times 15) \\ 15 & = & \boxed{15} \times 1 & \end{array}$$

C'est ainsi que décomposera l'élève frappé par 60 et 108 surtout.

Mais l'élève frappé par 15 et 60 vous donnera cette solution :

$$\begin{array}{rcl|l} 108 & = & 9 \times \boxed{12} & \\ 27 & = & \boxed{9} \times 3 & 1620 \\ 60 & = & \boxed{15} \times 4 & (12 \times 9 \times 15 \\ 15 & = & 15 \times 1 & \end{array}$$

La recherche du plus petit dénominateur commun n'est maintenant plus qu'un jeu. Additionne : $\frac{5}{18}$ $\frac{3}{15}$ $\frac{4}{33}$ $\frac{1}{6}$

$$\begin{array}{c|c|c|c|c|l} 5 & 18 & \boxed{3 \times 6} & 55 & 275 & \\ 3 & 15 & 3 \times \boxed{5} & 66 & 198 & 990 \\ 4 & 33 & 3 \times \boxed{11} & 30 & 120 & 3 \times 6 \times 5 \times 11 \\ 1 & 6 & 1 \times 6 & 165 & 165 & \end{array}$$

Questions : Par quel nombre faut-il compliquer des 18es pour avoir des 990es? des 15es pour avoir des 990es? etc.

et automatiquement nous aurons :

Exercices :

1. *Soustrais :* $\frac{5}{27}, \frac{3}{13}, \frac{1}{36}, \frac{2}{39}$; $\frac{2}{3}, \frac{4}{7}, \frac{1}{21}, \frac{5}{42}$; $\frac{3}{8}, \frac{5}{72}, \frac{1}{64}, \frac{3}{108}$;

2. *Additionne :* $\frac{5}{24}$ et $\frac{5}{64}$; $\frac{8}{9}$ et $\frac{4}{21}$; $\frac{6}{35}$ et $\frac{1}{42}$; $\frac{1}{125}$ et $\frac{1}{875}$.

Certes, le chemin est long, mais je crois qu'il en vaut la peine.

B. Beauverd.

«Nous voici!»

REVUE COOPÉRATIVE MENSUELLE POUR LA JEUNESSE

Rédaction: Mme A. Schmitt, 60, Ecluse, Neuchâtel

SOMMAIRE DU No 2 (deuxième année)

— 12° - La boîte aux idées - Les goûters suisses à l'étranger, reportage sur les secours de la Croix-Rouge à la Belgique - Pestalozzi - La quinzaine astrologique - Orientation professionnelle - Savez-vous écrire? - Comment on perce un tunnel - Pique-nique au chalet - Nos Amis Américains: leur constitution politique - Abraham Lincoln - Un Conte de fées qui n'en est pas un - Qu'est-ce que la coopérative du meuble? - De la Rochelle à Berne en auto-camping - Pour le mois de carnaval: créez votre spectacle original - Concours avec prix - Apprenez à relier - Une chambre qui vit - Le Costume à travers les âges: XVe siècle - Nombreux dessins et photos.

Demandez un numéro spécimen gratuit à l'Administration, 64, Tellstrasse, Bâle.
Abonnement annuel: Fr. 3.— (compte de chèques postaux: V. 31)

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent — *Charles Krieg* — **LAUSANNE**

Tél. 3.71.75

316

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux.

ECOLES DES ARTS ET MÉTIERS - GENÈVE

Durée des études: 4 ans - 9 écoles

A. **Etudes supérieures avec immatriculation à l'Université:**
HAUTE ECOLE D'ARCHITECTURE décernant le diplôme d'architecte avec un Atelier d'Etudes Supérieures pour architectes.
ECOLE NORMALE DE DESSIN formant des maîtres pour l'enseignement secondaire.

B. **Etudes artistiques:**
ECOLE DES BEAUX ARTS: Peinture et sculpture.

C. **Etudes techniques:**
TECHNICUM: 5 sections: bâtiment, génie civil, mécanique, électrotechnique, horlogerie.

D. **Apprentissage:**
ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS: Dessinateurs en publicité, dessinateurs de mode, peintres-décorateurs, ensembliers, émailleurs-peintres sur émail, sculpteurs sur pierre ou sur bois, bijoutiers-joailliers.
ECOLE DE MÉCANIQUE: Mécaniciens de précision, mécaniciens-outilleurs, Mécaniciens-garagistes.
ECOLE D'HORLOGERIE: Horlogers-rhabilleurs, outilleurs-horlogers, poseuses de spiraux, mécaniciens sur appareils électriques et de radio-électricité.
ECOLE DES MÉTIERS: Serruriers-constructeurs, ferblantiers-appareilleurs, menuisiers, ébénistes.

E. **Ecole complémentaire professionnelle:**

ANNÉE SCOLAIRE 1945-1946	Ecoles d'apprentissage:	19 août 1946
OUVERTURE DES COURS:	Ecole artistique et technique:	30 août 1946
	Etablissements supérieurs:	5 octobre 1946

Deux cours préparatoires, destinés aux élèves d'autres cantons et spécialement de Suisse alémanique, auront lieu du 23 avril au 22 juin 1946.

RENSEIGNEMENTS A LA DIRECTION DE L'ÉCOLE: 22, rue de Lyon - Tél. 2 48 60

BON
pour un rabais spécial sur tous les achats chez
BORNET S. A.
Electricité Eau Gaz
GENÈVE RUE DE RIVE TÉL. 5 02 50
262

Instituteurs
Institutrices
IMEDIA calcule pour vous les moyennes de vos notes et supprime ce travail ennuyeux. Demandez-le à Case postale 348 La Chaux-de-Fonds.
Prix: Fr. **2.10**

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.
165 c

MONTREUX, 9 mars 1946 LXXXIIe année — N° 10

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21
Administration et abonnements:
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.
Responsable pour la partie des annonces: Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

POUR L'ANNÉE PESTALOZZI

Albert Malche

VIE DE PESTALOZZI

Nouvelle édition revue et augmentée d'une notice bibliographique
avec 8 illustrations hors-texte

Broché 5.50

Il importait que Pestalozzi eût enfin un commentateur de langue française et que l'on pût mettre sous les yeux du public romand une vue d'ensemble de cette carrière extraordinaire. La réédition du livre de Malche s'imposait à plus forte raison cette année où la Suisse célèbre la mémoire du grand éducateur. L'auteur n'a pas voulu romancer son modèle, mais retracer de lui un portrait fidèle, le suivre dans toutes les étapes de sa vie, dans cette suite ininterrompue d'entreprises et d'échecs d'où l'on retire cependant la plus belle leçon d'idéal, de courage et d'amour. En ce temps où la guerre et ses conséquences ont gravement compromis les valeurs spirituelles, il est bon de rappeler ce rénovateur de l'enseignement pour qui éduquer n'était pas « combattre la vie mais la libérer ».

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHATEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE